

Compte-rendu du Comité de Programmation du GAL CAUSSES CEVENNES

Le 3 décembre 2020 – Visio conférence (ZOOM)– 14h-16h15

PARTICIPANTS :

Légende : titulaire, *suppléants*

Présents

Collège Privé :

Dominique ROGER, Foyer Rural Florac ; Marie-Laure Girault, En chemin ; Joël THOMAS, OT Cévennes Gorges du Tarn ; Carole BUSSADORI, Quoi de 9 ? ; Alain LAGRAVE, CEN, . Laurent CONORT, CFDT ; Barbara SACK, Stevenson ; Alice MULLE, FRCIVAM, Serge PRALONG, personne ressource.

Collège Public :

Michel BONNET, Audrey MOLIS, Philippe FLAYOL, Daniel BARBERIO, CC CML ; André BARET, Marie-Suzanne EVESQUE, René JEANJEAN, Claudie PASCAL MARTINCC GCC ; Michèle MANOA, CD48.

Equipe : Delphine BENARD, Sandrine MARMEYS, Bénédicte MICHARD.

Excusés

Collège privé :

Anne DESHAIE, Garage Solidaire ; Marie-Laure GIRAULT, En chemin ; Guilhem ROUX.

Collège public :

Denis BERTRAND, CD

Quorum :

Collège	Nombre minimal pour quorum	Nombre de votants CP du 8 octobre 2020	Quorum atteint ou pas
Collège Privé	6	9	atteint
Collège Public	5	8	atteint
TOTAL	11	17	

A noter qu'afin de respecter le quorum, Michèle Manoa n'a pas pris part au vote.

ORDRE DU JOUR

- > 14h Prise en main outil de visio conférence
- > 14H20 Introduction
- > 14H25 Vote modification des fiches action et de la maquette
- > 14h30 sélection de projets
- > 15h30 programmation de projets
- > 16h15 calendrier des actions à venir

INTRODUCTION

Michèle MANOA, Présidente du GAL Causses Cévennes ouvre la séance. Cette séance en visio conférence est bien particulière mais permet au GAL Causses Cévennes d'avancer dans la sélection et la programmation des projets, malgré la situation sanitaire compliquée.

L'équipe technique s'est mobilisée et a reçu le soutien technique de SUpAgro Florac que nous remercions. Aussi, cette réunion devrait se passer correctement, avec discussions, débats ainsi qu'avec le vote en ligne. Elle remercie tout le monde pour son engagement et sa participation.

La participation est forte. Pour atteindre le quorum, 2 membres du collège public ne prennent pas part au vote : Michèle Manoa et Claudie Pascal Martin.

Le quorum est atteint : 8 sièges pour le Collège Privé et 7 pour le Collège Public. Le Comité de Programmation peut commencer.

⇒ Règle du double quorum : pour délibérer valablement, le comité de programmation doit disposer, au minimum, de la moitié de ses membres dont au moins la moitié composée du collège privé.

MODIFICATION DE FICHES ACTIONS

Il est proposé d'alléger les fiches actions de certaines données mettant les porteurs de projet en difficulté au moment des paiements. Ainsi :

FA3 – Tourisme durable	SUPPRESSION	Rubrique 9) Montants et taux d'aide applicables Sur l'hébergement touristique, gîtes et chambres d'hôtes: plancher à 3000 € de LEADER et plafond à 25 000 € de LEADER (taux d'intervention 40%)
FA5 - Soutenir le maintien et le développement d'équipements pour un maillage territorial solidaire	MODIFICATION	Rubrique 9) Montants et taux d'aide applicables Pour le soutien à la reprise d'entreprises Plafond LEADER à 10 000 € 4 000€
FA6 - Coopération	AJOUT (suite modification PDR LR)	Rubrique 6) Coûts admissibles 4. Coûts d'investissement liés à la mise en œuvre opérationnelle des actions de coopération



Mise au vote : modifications votées à l'unanimité.

VOTE MODIFICATION MAQUETTE FINANCIERE

	Total par FA	Mouvement	
Fiche-action 1	191 777,02	- 30 000,00	161 777,02
Fiche-action 2	204 300,00	+ 30 000,00	234 300,00
Fiche-action 3	979 275,20		
Fiche-action 4	311 317,77		
Fiche-action 5	331 556,83		
Fiche-action Coopération	100 000,00		
Fiche-action Animation	706 075,61		
	2 824 302,43		



Mise au vote des modifications de la maquette : vote à l'unanimité.

SELECTION DES PROJETS

Rappel des règles de sélection :

- Pré vote en ligne
- Vote de la note obtenue en Comité de Programmation
- Echelle de notation : de **0 à 7 projet non sélectionné** ; de **8 à 12 projet ajourné** ; au-delà de 12 projet sélectionné.

PROJET DE L'AXE 2

Rappel contexte et finalité : Renforcer le tourisme en lien avec le patrimoine, les savoirs faire. Le tourisme est un secteur clef pour notre économie. Afin d'être encore plus attractif, cet axe de travail prévoit de structurer davantage les acteurs touristiques et de permettre une montée en gamme des hébergements.

Office de Tourisme Gorges du Tarn Causses Cévennes – **Accompagnement pro- mission webmarqueur**

Questions du CP au porteur de projet :

Pérennité du projet ? Expérimentation sur 1 an puis CDI

Recommandations/remarques du CP :

Utilité importante dans la période actuelle
Prévoir un comité de suivi

Période de réalisation 2020-2021

Note obtenue : 12.5/20

=> **Projet sélectionné à l'unanimité**

Dépenses		Recettes	
Salaires	49 176,11	Cofinancement OTGTCC (Maître d'ouvrage public)	8 403,08
Matériel	1 186,80		
Déplacements	2 156,36	LEADER	33 612,34
		Autofinancement	10 503,85
TOTAL	52 519,27	TOTAL	52 519,27

L'arbre aux abeilles - Création du sentier de l'Abeille noire

Questions du CP au porteur de projet :

Recommandations/remarques du CP :

Lien à faire avec les sentiers et chemins de découverte existants

Période de réalisation 2019-2020-2021

Note obtenue : 15/20

=> **Projet sélectionné à la majorité avec 1 abstention**

Dépenses		Recettes	
Équipements	2 215,72	Commune Pont de Montvert Sud Mont Lozère	1 500,00
Communication	6 102,00	Conseil Départemental	4 672,24
Prestations	4 950,00	LEADER	24 688,96
Travaux et aménagements	25 309,00	Autofinancement	7 715,32
TOTAL	38 576,52	TOTAL	38 576,52

Entente Interdépartementale – Scénographie des hauts lieux de l'agropastoralisme

Questions du CP au porteur de projet :

Néant

Recommandations/remarques du CP :

Néant

Période de réalisation 2020-2021

Note obtenue : 15/20

=> Projet sélectionné à la majorité avec 1 abstention

Dépenses		Recettes	
Scénographie sur 3 lieux	98 121,81	Région	23 966,61
		Département Lozère	15 000,00
		LEADER	39 530,84
		Autofinancement	19 624,36
TOTAL	98 121,81	TOTAL	98 121,81

Ma p'tite cabane en Lozère. **Cabane dédiée au ciel : cabane observatoire du ciel très haut de gamme (chambre d'hôte labellisée RICE)**

Questions du CP au porteur de projet :

Néant

Recommandations/remarques du CP :

Néant

Période de réalisation 2020-2021

Note obtenue : 13/20

=> Projet sélectionné à la majorité avec 4 abstentions

Dépenses		Recettes	
Travaux (montant non définitif)	30 000,00	CD48/CCGCC (sollicité mais non attribué)	2 000,00
		LEADER	8 000,00
		Autofinancement	20 000,00
TOTAL	30 000,00	TOTAL	30 000,00

le budget de ce projet est beaucoup plus conséquent que ce qui est présenté ici : dans un souci de simplification administrative, nous n'avons gardé que quelques grosses dépenses, qui permettent d'obtenir le montant Leader maximum, au regard des cofinancements publics sollicités.

Mr Emmanuel Ruault - La Vaissière - **Rénovation d'une grange pour la transformer en gîte**

Questions du CP au porteur de projet :

Néant

Recommandations/remarques du CP :

Néant

Période de réalisation 2020-2021

Note obtenue : 12/20

=> Projet sélectionné à la majorité avec 2 abstentions

Dépenses		Recettes	
Travaux	36 852,52	CD48/CCGCC (sollicité mais non attribué)	2 000,00
		LEADER	8 000,00
		Autofinancement	26 852,52
TOTAL	36 852,52	TOTAL	36 852,52

le budget de ce projet est beaucoup plus conséquent que ce qui est présenté ici : dans un souci de simplification administrative, nous n'avons gardé que quelques grosses dépenses, qui permettent d'obtenir le montant Leader maximum, au regard des cofinancements publics sollicités.

PROJETS DE L'AXE 3

Rappel contexte et finalité : Renforcer les conditions d'accueil et d'attractivité au service du « vivre ensemble ». Notre territoire est grand, à faible densité ... pour autant, la présence de services est indispensable pour notre qualité de vie ! cet axe prévoit de réfléchir et d'expérimenter l'organisation de services sur le territoire, le financement d'équipements structurants et mutualisés (sportifs, culturels...).

Communauté de communes Cévennes Mont Lozère- Acquisition VAE

Questions du CP au porteur de projet :	Dépenses		Recettes	
	Flotte de 36 VAE et remorques	79 230,00	Région Occitanie (DIE)	39 615,00
Recommandations/remarques du CP :				
			LEADER	23 769,00
Période de réalisation : 2021			Autofinancement	15 846,00
Note obtenue : 13.5/20			TOTAL	79 230,00
=> Projet sélectionné à la majorité avec 1 abstention			TOTAL	79 230,00

Commune de Florac - Acquisition VAE

Questions du CP au porteur de projet :	Dépenses		Recettes	
	Flotte de 10 VAE et matériel de sécurité	13 827,00	Région Occitanie (DIE)	6 913,00
Recommandations/remarques du CP :				
			LEADER	4 148,00
Période de réalisation : 2021			Autofinancement	2 765,00
Note obtenue : 13.5/20			TOTAL	13 827,00
=> Projet sélectionné à la majorité avec 1 abstention			TOTAL	13 827,00

Commune de Hures la Parade - Acquisition VAE

Questions du CP au porteur de projet :

Recommandations/remarques du CP :

Période de réalisation : 2021

Note obtenue : 13.5/20

=> Projet sélectionné à la majorité avec 1 abstention

Dépenses		Recettes	
15 VTCAE et accessoires	20 739,75	Région Occitanie (DIE)	10 369,87
		LEADER	6 221,93
		Autofinancement	4 147,95
TOTAL	20 739,75	TOTAL	20 739,75

Commune d'Ispagnac - Acquisition VAE

Questions du CP au porteur de projet :

Recommandations/remarques du CP :

Période de réalisation : 2021

Note obtenue : 13.5/20

=> Projet sélectionné à la majorité avec 1 abstention

Dépenses		Recettes	
Flotte de 3 VAE et matériel de sécurité	4 149,00	Région Occitanie (DIE)	2 074,50
		LEADER	1 244,70
		Autofinancement	829,80
TOTAL	4 149,00	TOTAL	4 149,00

Commune de Vébron - Acquisition VAE

Questions du CP au porteur de projet :

Recommandations/remarques du CP :

Période de réalisation : 2021

Note obtenue : 13.5/20

=> Projet sélectionné à la majorité avec 1 abstention

Dépenses		Recettes	
2 VTT VAE avec équipement de sécurité	3 551,96	Région Occitanie (DIE)	4 541,26
4 VTC VAE avec équipement de sécurité	5 530,56		
		LEADER	2 724,75
		Autofinancement	1 816,50
TOTAL	9 082,52	TOTAL	9 082,52

Commune de Meyrueis - Acquisition VAE

Questions du CP au porteur de projet :

Recommandations/remarques du CP :

Période de réalisation : 2021

Note obtenue : 13.5/20

=> Projet sélectionné à la majorité avec 1 abstention

Dépenses		Recettes	
6 VAE avec équipement de sécurité	8 298,00	Région Occitanie (DIE)	4 149,00
		LEADER	2 489,40
		Autofinancement	1 659,60
TOTAL	8 298,00	TOTAL	8 298,00

Association Le Pétassou - Atelier réparation itinérant

Questions du CP au porteur de projet :

Recommandations/remarques du CP :

Période de réalisation : 2021

Note obtenue : 15.5/20

=> Projet sélectionné à la majorité avec 3 abstentions

Dépenses		Recettes	
Salaire	15 000,00	CD/CR	3 000,00
Matériels	20 000,00	LEADER	18 000,00
Aménagement camion	3 000,00	Autofinancement + financement participatif	14 000,00
Communication	4 000,00		
TOTAL	42 000,00	TOTAL	42 000,00

Sélection de l'animation du GAL Causses Cévennes pour l'année 2021

Questions du CP au porteur de projet :

Recommandations/remarques du CP :
Néant

Période de réalisation : 2021

=> Projet sélectionné à l'unanimité.

Dépenses		Recettes	
Salaires (3 postes)	117 907,52	CR Occitanie	13 951,81
Stagiaire GDD 6 mois	3 412,58	CD48	13 951,81
Coûts indirects	18 198,01	LEADER	110 614,48
TOTAL	139 518,10	TOTAL	139 518,10

PROGRAMMATION DES DOSSIERS

N° Osiris	Etat	Intitulé de l'opération	Demandeur	FA	Coût TOTAL (dépenses éligibles)	FEADER	
						FEADER	% FEADER
RLAN190220CR0910104	PROG	Pôle Agri Alimentaire St Julien des Points	Communauté de communes Cévennes Mont Lozère	2	366 079,15	80 000,00	22%
RLAN190220CR0910179	PROG	Equipement de la boutique Saveurs Cévenoles	Association Saveurs Cévenoles	2	15 222,48	4 566,98	30%
RLAN190220CR0910108	PROG	Création d'une entreprise et d'une filière de produit « bois paysan des Cévennes	GIE Bois Paysan des Cévennes	1	45 508,08	24 945,90	55%
RLAN190220CR0910135	PROG	Création Auberge du Voyageur	SAS EVANTURES	3	395 793,81	80 000,00	20%
RLAN190220CR0910134	PROG	Création et rénovation d'hébergements touristiques	SCI Lafarge le verdier habitat exploitation	3	79 589,34	25 000,00	31%
RLAN190220CR0910173	PROG	Création d'une chambre d'hôte à Florac	Mme Coulomb et Mr Sapin	3	13 624,62	8 000,00	59%
RLAN190220CR0910196	PROG	Création d'un gîte à La Brousse	Mme et Mr Eysseric	3	30 164,01	16 484,00	55%
RLAN190220CR0910177	PROG	Création d'une mission webmarqueur	Office de Tourisme Gorges Causses Cévennes	3	33 612,32	52 519,27	64%
RLAN190220CR0910171	PROG	Sentier de l'abeille noire	Association l'Arbre aux Abeilles	3	38 576,52	24 688,96	64%
					1 037 077,28 €	297 298,16 €	



MISE AU VOTE DES DOSSIERS PROGRAMMES : PROGRAMMATIONS VOTEES A L'UNANIMITE

DEPROGRAMMATION (POUR INFORMATION)

Correspond aux projets en sous-réalisation au paiement : le montant LEADER initialement attribué est proratisé à l'assiette de dépense présentée.

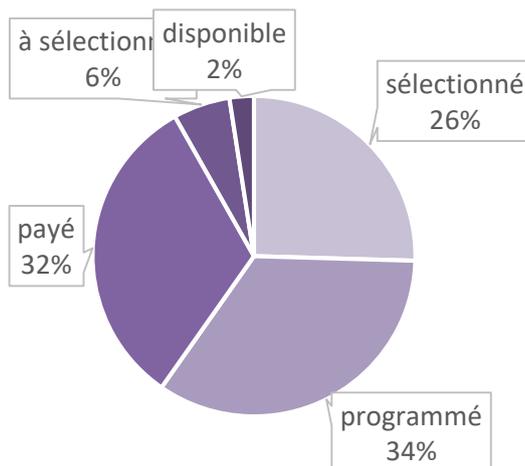
N° OSIRIS	Intitulé projet	Porteur de projet	Assiette éligible LEADER	LEADER attribué	LEADER non attribué suite à sous-réalisation
RLAN190217CR0910108	Navette Gorges du Tarn	CD48	105 770,50	27 581,12	-2 981,88
RLAN190217CR0910041	Etude programmation	Parc National des Cévennes	39 738,00	19 869,00	-2 631,00
RLAN190217CR0910302	Village vacances St Roman de Tousque	Commune de Moissac VF	122 777,96	29 162,82	- 5 558,22
RLAN190220CR0910050	Construction d'une offre touristique autour de l'agropastoralisme	Association Des Brebis et des Hommes	35 840,13	21414,01	- 981,09
RLAN190219CR0910213	Ouvertures	Adda Scènes Croisées	21 186,38	13 559,28	- 1273,20
RLAN190217CR0910126	Etude PIG Habitat Indigne	CC Gorges Causses Cévennes	38 380,00	12 809,94	- 0,06

13 425,45 € ré-injectés dans la maquette financière

ETAT D'AVANCEMENT DE LA MAQUETTE AU 03/12/2020

Maquette financière Mesure 19.2 (Projets)

(03/12/2020)



⇒ 6% des fonds fléchés mais non attribués (En attente de sélection) 7 projets

⇒ 26% des fonds sélectionnés (Dossiers en cours de montage) 24 projets

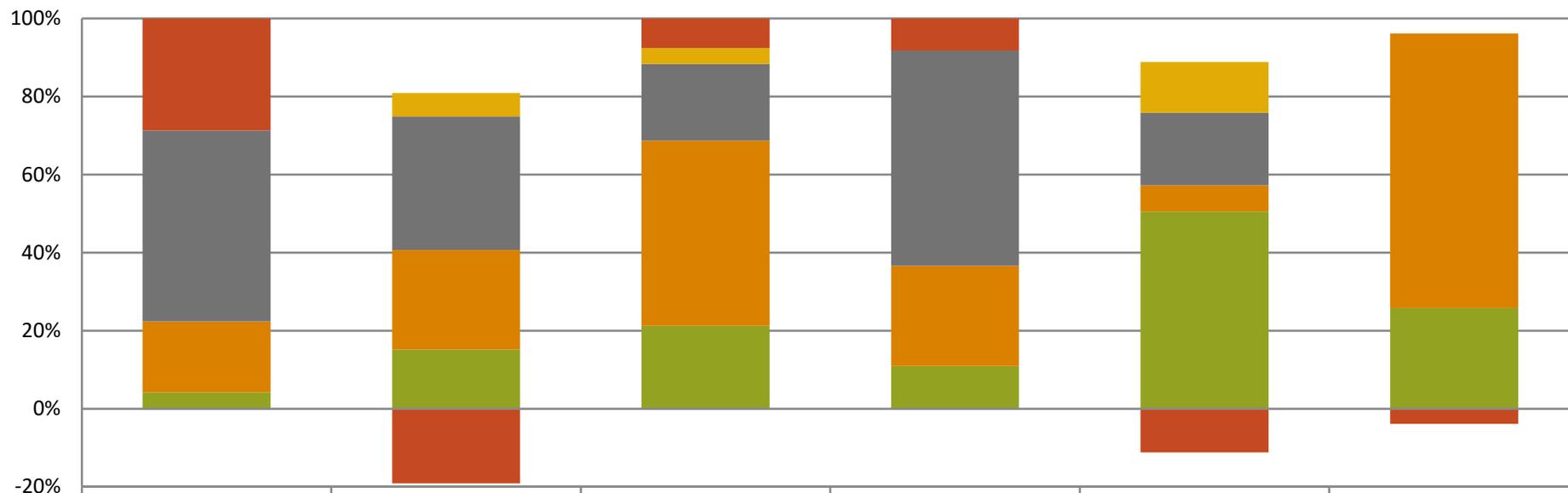
⇒ 34% attribués (programmés) (Conventions attributives) 27 projets

⇒ 32% payés 34 projets

⇒ Soit 26% + 34% + 32% = 92% de fonds engagés sur 85 projets

⇒ 2% disponibles soit 43 000€

Etat d'avancement par fiche-action



	1	2	3	4	5	6
■ Disponible 2	55 088,15	(63 161,10)	73 940,08	25 466,81	(47 691,85)	(4 206,00)
■ à sélectionner	0,00	20 000,00	40 000,00	0,00	55 500,00	0,00
■ Payé	93 742,58	112 894,12	192 802,76	171 892,14	79 216,76	-
■ Programmé	34 946,29	84 566,98	464 712,40	79 958,82	29 023,54	76 206,00
■ Sélectionné	8 000,00	50 000,00	207 819,96	34 000,00	215 508,38	28 000,00

INFORMATION SUR LE CALENDRIER DE FIN DE GESTION

Calendrier de fin de gestion :

Le calendrier de fin de gestion initialement prévu par l'Autorité de Gestion a été modifié, en lien avec la période de transition mise en place au niveau du FEADER. Vous trouverez ci-dessous les nouvelles échéances actualisées. Nous sommes aujourd'hui en attente de l'éventuelle dotation complémentaire qui devrait accompagner l'allongement de ces délais.

31/12/2021 Date limite de programmation => **31/10/2022 + 10 mois**

A compter de cette date : il n'est plus possible d'engager de fonds LEADER.

Le dernier Comité de Programmation du GAL Causses Cévennes aura lieu entre septembre et décembre 2021.

30/09/2022 Date limite de fin des projets => **31/12/2023 + 15 mois**

A compter de cette date : les dépenses éligibles au LEADER devront avoir été acquittées. Les dépenses effectuées après cette date ne seront pas éligibles.

Les projets programmés lors du dernier Comité de Programmation auront une durée d'exécution de moins d'un an.

31/12/2022 Date limite de dépôt des demandes de paiement au GAL => **30/06/2024 +18 mois**

A compter de cette date : le GAL ne sera plus en mesure de recevoir les dossiers de demande de paiement, tout projet réalisé mais dont la demande de paiement n'a pas été déposée sera inéligible.

31/12/2023 Clôture des paiements FEADER => **31/12/2025 + 24 mois**

Les derniers paiements LEADER interviendront au plus tard à cette date.

A VOS AGENDAS

➡ EN 2021 :

➡ 18 Mars 2021

➡ 17 Juin 2021

➡ 23 Septembre 2021

➡ 16 décembre 2021

➡ Engagement travail sur évaluation et réflexions pour la prochaine programmation

➡ Coopération Attractivité Prospective :

➡ Venue de nos partenaires en mars/avril 2021 OU juin 2021

➡ Génie dans le Désert – le retour : octobre 2021 ou plutôt mars 2022

Michèle MANOA,
Présidente du GAL Causses Cévennes

